le roman français au XVII^e siècle

maurice lever

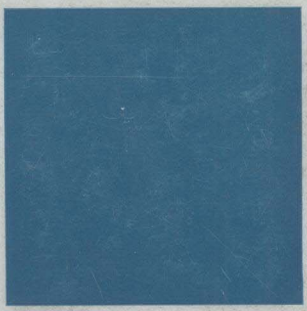

puf
littératures modernes

Le roman français au XVII^e siècle

COLLECTION FONDÉE PAR JEAN FABRE

ET DIRIGÉE PAR ROBERT MAUZI

LITTÉRATURES MODERNES

Le roman français au XVII^e siècle

MAURICE LEVER

Maître de recherche
au Centre National de la Recherche Scientifique

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

A Evelyne

ISBN 2 13 036786 0

1re édition : 2e trimestre 1981
© Presses Universitaires de France, 1981
108, Bd Saint-Germain, 75006 Paris

此为试读,需要完整PDF请访问: www.ertongbook.com

SOMMAIRE

INTRODUCTION 7

PREMIÈRE PARTIE

STATUT SOCIAL DU ROMAN AU XVII^e SIÈCLE

La consommation romanesque 11
Le liseur de romans 14
Le « faiseur » de romans 18
Le roman en procès 23

DEUXIÈME PARTIE

LE ROMAN DE L'ÂGE BAROQUE

CHAPITRE PREMIER. — *« Ame des chevaliers, revenez-vous encor ? »* 35

CHAPITRE II. — *Le Roman des parfaits amants* 43

CHAPITRE III. — *Le mythe pastoral* 53

L'héritage espagnol et italien 53
Honoré d'Urfé, *L'Astrée* 56
Les épigones d'Honoré d'Urfé 67

CHAPITRE IV. — *Les paradis du mal* 69
François de Rosset, *Les Histoires tragiques de notre temps* . 70
Sadisme et dévotion : Jean-Pierre Camus, évêque de Belley . 77

CHAPITRE V. — *La tentation du réel* 83
Charles Sorel, *Francion* 86
Un anti-roman pastoral, *Le Berger extravagant* de Sorel ... 93
Jean de Lannel, *Le Roman satirique* 95
Les Caquets de l'accouchée 97
André Mareschal, *La Chrysolite* ou *Le secret des romans* ... 99

TROISIÈME PARTIE

LE ROMANESQUE « LOUIS XIII »

CHAPITRE PREMIER. — *Le roman héroïque* 103

Gomberville 109
La Calprenède 120
Madeleine de Scudéry 124

CHAPITRE II. — *Le Moi romanesque* 133
Théophile de Viau, *Fragments d'une histoire comique* 134
Tristan L'Hermite, *Le Page disgracié* 136
Les *Aventures* de d'Assoucy 142

CHAPITRE III. — *Le monde tel qu'il est ?* 147
Un roman expérimental : *Polyandre* 147
Paul Scarron, *Le Roman comique* 152
Antoine Furetière, *Le Roman bourgeois* 158

QUATRIÈME PARTIE
LE ROMAN DE L'AGE CLASSIQUE

CHAPITRE PREMIER. — *Du roman à la nouvelle* 171
La francisation de la nouvelle : Sorel, Scarron, Segrais 173
Le *Mercure galant* et la nouvelle mondaine 179
La nouvelle comique 184
L'Enfer de la nouvelle 187
La nouvelle allégorique 194

CHAPITRE II. — *L'âge d'or du « petit roman »* 201
Madame de Villedieu 202
Saint-Réal 206
Madame de Lafayette 210

CHAPITRE III. — *Le roman épistolaire* 221
Boursault, *Lettres à Babet* 225
Guilleragues, *Lettres portugaises* 228
Anne Bellinzani, *Histoire des amours de Cléante et Bélise* 233
Boursault, *Treize lettres amoureuses* 236
Marana, *L'Espion turc* 239

CHAPITRE IV. — *Romans d'ailleurs et de nulle part* 243
Cyrano de Bergerac, *L'Autre monde* 244
Gabriel de Foigny, *La Terre Australe connue* 249
Denis Veiras, *Histoire des Sévarambes* 252
Claude Gilbert, *Histoire de Caléjava* 256

CONCLUSION. — *Vers un nouveau roman* 259

REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES 263

INDEX DES NOMS 267

INDEX DES TITRES 273

Introduction

En un siècle épris de règles, le roman eut la chance — en même temps que l'infortune — d'échapper aux griffes des théoriciens, sinon à celles des censeurs et des moralistes. Nulle « Pratique » du roman, comme il en existe pour le théâtre ou la poésie. Point de manuel. Point de savant traité pour en codifier l'écriture. Point de mémorialiste pour en dresser les annales. De tous les genres, il est le plus libre. Il peut faire ce qui lui plaît, à la barbe des pédants — et il ne s'en prive pas. Cet insigne privilège ne procède pas, comme on serait tenté de le croire, d'une dérogation flatteuse mais, tout au contraire, du profond mépris où on le tient dans le milieu des doctes, de ceux qui font les lois. On n'octroie pas de statut à des livres qui ne servent, comme dit Furetière, qu'à « faire passer agréablement les heures » et qui occupent, de ce fait, le rang le plus bas dans la stricte hiérarchie des genres. Rien de moins égalitaire, comme on voit, que ce que l'on appelle la *République des Lettres*.

> « Dans un roman frivole aisément tout s'excuse.
> C'est assez qu'en courant la fiction l'amuse[1]. »

En refusant aussi légèrement au genre romanesque les règles dont il le jugeait indigne, Boileau ne soupçonnait sans doute pas qu'il lui assurait du même coup le plus brillant avenir. Grâce à ce traitement de défaveur, nulle hypothèque théorisante ne pèserait sur son essor, au siècle suivant, alors

1. BOILEAU, *Art poétique*, III, 119-120.

que poésie et tragédie, étouffant sous les préceptes, sombreraient dans le radotage académique. Le roman n'a jamais pu se passer de liberté : elle est sa condition d'être.

Cependant, ce même privilège qui lui permit de naviguer sans surveillance, lui valut, en contrepartie, de se perdre dans la nuit la plus épaisse de notre histoire littéraire. Que reste-t-il aujourd'hui du roman français du XVII^e siècle ? Sur une production d'environ 1 200 œuvres, c'est à peine si quatre ou cinq titres — toujours les mêmes — affleurent à la mémoire. Tout un continent littéraire s'est abîmé dans l'océan des âges. Dominant ces rares épaves, se dresse l'altière figure de *La Princesse de Clèves*. Comme si rien n'eût existé avant elle ou en dehors d'elle. Comme si elle dût régner seule et sans fin sur un monde en déshérence. Comme si le XVII^e siècle eût épuisé son imaginaire dans le théâtre, aux dépens de la fable romanesque.

Telle est du moins la légende la plus communément répandue, voire entretenue, dans une large fraction du public cultivé. Vues du côté de la recherche, les choses apparaissent sous un jour sensiblement différent. De nombreux et remarquables travaux témoignent au contraire de l'intérêt croissant que suscite le roman français du XVII^e siècle auprès des historiens de la littérature[2]. Intérêt qu'il convient sans doute d'attribuer au fait que le roman correspond, mieux peut-être que tout autre genre, aux tendances les plus manifestes de la critique contemporaine. A l'analyste des formes, il pose de passionnants problèmes de structure narrative. Au spécialiste des mentalités, il offre un impressionnant catalogue de faits de civilisation, de croyances et de mythes. Au scrutateur de l'inconscient, il donne à déchiffrer, à travers le langage symbolique de la fiction, quantité de symptômes individuels et d'aspirations collectives. Enfin, dans la mesure où il renvoie l'image d'une société (image oblique s'entend, plutôt réfraction que reflet, expression de ses virtualités plus que de ses réalités), le roman intéresse aussi le sociologue.

2. Nous nous permettons de renvoyer à notre article sur l'« État présent des recherches sur le roman français au XVII^e siècle », dans *XVII^e Siècle*, oct.-déc. 1978, p. 309-314.

Il appartient à la recherche de redessiner sans fin, d'une étude à l'autre, le paysage littéraire d'une époque, d'en retracer les contours, d'en remodeler les reliefs, d'en redistribuer les valeurs, chaque étude venant diversifier ce qui paraissait homogène, nuancer ce qui était schématique, en un mot, affiner nos perceptions en déplaçant sans cesse les perspectives. Réexaminer, en langage scientifique, signifie le plus souvent remplacer le simple par le complexe, multiplier gradations et connexions, fondre enfin l'événement *unique* (*La Princesse de Clèves,* par exemple) dans le foisonnement et dans le mouvement.

Tenter d'introduire les résultats de ces travaux dans le courant de la vie culturelle, réduire la distance qui sépare, dans le domaine qui nous occupe comme dans tant d'autres, l'extrême spécialisation d'une part et la survivance d'idées toutes faites de l'autre : quel chercheur n'a rêvé un jour de réaliser un tel projet ! Il va sans dire qu'il dépasserait les limites de cet ouvrage et probablement celles de nos forces.

Notre dessein est plus modeste. Il consiste pour l'essentiel à faire le point de nos connaissances, en tenant compte des acquisitions les plus récentes de la recherche. Le genre romanesque occupe, dans la littérature française du XVII[e] siècle, un vaste territoire dont l'exploration est loin d'être achevée. Cependant, les travaux d'un Magendie, d'un Adam, d'un Coulet surtout, sans compter les multiples monographies, articles, études particulières, publiés en France et à l'étranger depuis une vingtaine d'années environ, nous permettent aujourd'hui de prendre une mesure plus exacte de ce que représente ce domaine dans notre histoire littéraire. Nous pouvons, grâce à eux, tracer sa topographie, suivre les grandes lignes de son évolution, déterminer les fonctions qu'il assuma successivement au sein de la société. Le présent essai n'a donc pas pour ambition d'apporter des informations inédites, mais de tenter une synthèse de celles que nous possédons déjà, sans toutefois s'interdire de discuter certaines assertions, de suggérer des orientations nouvelles, ou de mettre l'accent sur des aspects du genre narratif insuffisamment développés jusqu'ici. Nous nous

attacherons tout particulièrement à mettre en lumière les principaux traits par lesquels le roman du XVII^e siècle a des chances de trouver un écho dans la sensibilité du lecteur moderne. Puissent les œuvres qui seront évoquées dans ces pages, et auxquelles n'ont accès pour l'heure, à de rares exceptions près, que quelques érudits, ne pas tarder à venir témoigner par elles-mêmes, en aussi grand nombre que possible. Car c'est alors seulement que nos recherches prendront leur véritable sens.

此为试读,需要完整PDF请访问: www.ertongbook.com

PREMIÈRE PARTIE

Statut social du roman au XVII^e siècle

LA CONSOMMATION ROMANESQUE

Par un curieux paradoxe, le genre romanesque fut en même temps le plus maltraité par la critique et le plus chéri du public. Se serait-il, comme le suggère malicieusement Jacques Chupeau, attiré moins d'adversaires s'il n'avait eu autant de fidèles ? Peut-être. Quoi qu'il en soit, ce siècle qui passe d'ordinaire pour le siècle du théâtre fut tout autant le siècle du roman, à en juger du moins par l'importance numérique de sa production et par la place de premier plan qu'il occupe dans le commerce de librairie. Quelques chiffres donneront une idée de son essor, dès les premières années du siècle.

D'après l'inventaire dressé naguère par Gustave Reynier, on ne compte pas plus de deux ou trois œuvres originales méritant le titre de romans durant les guerres de religion, c'est-à-dire, approximativement, de 1560 à 1590. Le même historien en dénombre trente-deux entre 1589 et 1599, et j'en ai, pour ma part, recensé cent dix-huit entre 1600 et 1610, soit près de quatre fois plus pour une durée égale. Leur nombre ne cesse de croître dans les années qui suivent. En 1626, Jean-Pierre Camus compare leur prolifération « à la plaie des grenouilles ou à celle des moucherons dont les Egyptiens furent tourmen-

tés »[1]. La production suit une courbe ascendante jusqu'à la fin du siècle, interrompue seulement par deux brefs mouvements de reflux, dus à la conjoncture politique. Le premier se situe en 1636, au moment de l'intervention de Richelieu dans la guerre de Trente Ans et de l'invasion du territoire par les Espagnols. On passe alors d'une moyenne annuelle légèrement supérieure à treize romans depuis 1630 à six pour 1636 et quatre pour 1637. L'arrivée de Mazarin au pouvoir est marquée par une nette reprise, avec un temps fort autour des années 1640-1645. L'engouement pour la nouveauté romanesque atteint alors son sommet. Charles Sorel recommande aux muguets de cour, soucieux de se faire bien recevoir de leur maîtresse, de leur offrir, « à quelque prix que ce soit », les feuilles du dernier roman en cours d'impression. Le libraire Augustin Courbé, éditeur attitré de ces messieurs de l'Académie et homme d'affaires avisé, profite de cette fureur en vendant à prix d'or les feuilles d'*Artamène* à mesure qu'elles sortent de ses presses. Ce petit négoce lui rapporta, selon Pradon, près de cent mille écus et lui valut le surnom de « fermier général de la belle ville de Cyrus ». Mais les événements de la Fronde entraînent une nouvelle baisse de production, encore plus sévère que la première : deux romans seulement en 1649, six en 1650 et en 1651 et enfin — fait unique dans tout le siècle — aucun en 1652 et en 1653 ! Comme le chantait une *Mazarinade* :

> « On pensa chanter l'obit
> De l'*Ibrahim,* de *Polexandre,*
> De *Cléopâtre,* de *Cassandre.* »

Une fois passé l'orage, le roman reprend son ascension, le chiffre des publications ne cessant de s'élever régulièrement jusqu'à la fin du siècle.

On ne peut saisir le phénomène dans toute son ampleur, si l'on omet de prendre en compte les rééditions (plus de dix pour

1. *Pétronille,* « Dilude », p. 464-465. On verra plus loin que Camus a très largement contribué à cette prolifération.

la seule première partie de *L'Astrée ;* vingt-deux pour l'*Histoire comique de Francion ;* trente-six pour les *Histoires tragiques* de Rosset, l'un des *best-sellers* de l'époque) et les traductions d'œuvres étrangères, qui représentent un peu plus de 10 % du marché romanesque[2]. Naturellement, les romans ne connaissent pas tous un sort aussi enviable. Pour la plupart, ils ne dépassent même jamais le cap de la première édition. Plusieurs demeurent inachevés pour cause de mévente et il arrive fréquemment que la suite annoncée à la fin du premier volume ne voie jamais le jour. Cependant, les plus favorisés peuvent atteindre, par le jeu des rééditions, un très vaste public : le roman d'Honoré d'Urfé a touché au moins cinq à six mille personnes, avec le seul premier volume[3].

Le témoignage de Charles Sorel confirme celui de nos chiffres : « On quitte tous les autres livres pour ceux-ci [...] Un volume n'est pas sitôt achevé que l'on le dévore et l'on en attend la suite avec impatience, jusque-là que l'on a vu des gens en acheter des feuilles un teston chacune à mesure qu'elles s'imprimaient ; et quand de tels ouvrages sont achevés, si l'on donne un écu d'un livre docte et sérieux, l'on donnera une pistole de ceux-ci. De telle sorte que les auteurs ont cru avoir droit de vendre leur travail fort cher aux libraires et de là, les libraires prennent sujet aussi d'enchérir leur marchandise[4]. » Enfin, de tous les livres qui paraissent, récrimine Sorel, un peu plus loin, « on ne saurait guère parler d'autres qui aient plus de crédit que les romans [...] Il y a des gens du monde qui en composent la principale partie de leurs bibliothèques »[5].

2. En quasi-totalité italiennes ou espagnoles. Bornons-nous à signaler l'exemple de *Don Quichotte* et de ses trente-cinq rééditions dans notre langue, de 1614 à 1713. Réciproquement, la renommée de certains romans français dépasse largement nos frontières. Ainsi, le *Grand Cyrus* est traduit en espagnol, en italien, en allemand, en anglais, et même en arabe.

3. Le tirage ne dépasse pratiquement guère à cette époque mille à mille cinq cents exemplaires.

4. *De la connaissance des bons livres* (Paris, Pralard, 1671, in-12°), p. 133-134.

5. *Ibid.*, p. 142.

LE LISEUR DE ROMANS

Lecture de pur divertissement, selon l'opinion générale de l'époque, le roman s'adresse à un public disposant à la fois de loisirs, d'un bon niveau de culture et surtout de moyens. Les livres sont des articles de luxe ; ils coûtent cher, et les romans coûtent encore plus cher que les autres. Leur prix peut atteindre le double, voire le triple d'un volume ordinaire de même longueur, publié la même année. Ces écarts ne s'expliquent pas autrement que par la spéculation des libraires sur une marchandise hautement prisée par la clientèle la plus fortunée. Henri-Jean Martin nous apprend qu'à Grenoble, le libraire Nicolas vend chaque volume des grands romans précieux entre deux et huit livres. Deux séries complètes de la *Clélie* (dix tomes) que lui envoie de Paris son confrère Courbé, lui sont facturées l'une vingt-cinq livres et l'autre trente livres. Ce ne sont là que des prix de gros sur lesquels le marchand réalise encore un bénéfice appréciable, puisqu'il vend en 1653 un exemplaire dépareillé de cette même *Clélie* (neuf volumes sur dix) pour la somme de quarante-six livres[6]. Ces prix sont si élevés que Nicolas — comme sans doute la plupart de ses confrères — crée un système d'abonnement pour les nouveautés fraîchement débarquées de la capitale.

Est-il besoin de dire après cela que les liseurs de romans — ou pour mieux dire, les liseuses, car se sont les femmes qui en font la plus grande consommation — se recrutent principalement dans la riche noblesse de Paris et de province. Mais laissons encore la parole à Sorel : « Il faut considérer quelles personnes ce sont qui prisent le plus les romans. On verra que ce sont les femmes et les filles, et les hommes de la cour et du monde, soit qu'ils soient gens d'épée, ou que leur oisiveté les fasse plaire aux vanités du siècle. En ce qui est des femmes et des filles, elles n'ont garde qu'elles ne chérissent ces sortes de livres, puisque, outre la récréation qu'elles prennent à voir

6. H.-J. Martin et M. Lecocq, *Les Registres du libraire Nicolas*, Genève, Droz, 1977, 2 vol.

leurs diversités, elles trouvent qu'ils sont faits principalement pour leur gloire, et qu'à proprement parler, c'est le triomphe de leur sexe[7]. » A partir des années 1620-1630 se constitue un public nouveau, celui de la bourgeoisie aisée, soucieuse d'imiter la noblesse dans ses goûts et dans son art de vivre. Cette clientèle se compose pour l'essentiel de gens de finances, d'officiers de justice, de hauts magistrats, d'avocats ou de membres de professions libérales ; plus rarement de commerçants enrichis. Cette « grande bourgeoisie », comme on l'appellerait aujourd'hui, animée d'un intense désir de paraître, trouve dans la littérature romanesque le modèle aristocratique auquel elle entend ressembler. Le roman lui apprend à s'exprimer avec grâce, à composer des vers ou des billets galants, à penser noblement, à sentir et à aimer comme ses héros et ses héroïnes. A partir de 1660 environ, on verra cet idéal pénétrer dans les couches de la bourgeoisie moyenne, telle que nous la décrit Furetière dans *Le Roman bourgeois*.

S'il est vrai que ce modèle féconde les régions les plus vastes de la littérature d'imagination, on ne saurait toutefois sous-estimer l'influence qu'y exerce dans le même temps la culture bourgeoise. Celle-ci possède son génie propre, héritier d'une vieille tradition, que l'on qualifie ordinairement — et improprement — de réaliste. Il arrive que ces deux courants, aristocratique et réaliste, se trouvent confondus dans une seule et même œuvre (*Francion*, par exemple). Aussi bien, n'y a-t-il pas entre elles de véritable antinomie idéologique, bien au contraire. D'un point de vue général, il paraît néanmoins légitime, comme le fait Jacques Chupeau, de rattacher à cette dualité sociologique les deux principaux courants, héroïque et comique, de la première moitié du siècle.

Il est à peine besoin de dire que l'homme du peuple, celui des villes comme celui des campagnes, demeure le grand exclu de la fête romanesque, tant comme consommateur que comme acteur. Certes, il lui arrive de figurer ici ou là dans les histoires

7. *Op. cit.*, p. 136. Jean Chapelain note, de son côté : « Les lecteurs de romans ne sont ni philosophes ni gens d'État, mais sont gens de cœur ou femmes délicates. » (*Lettre à M. de Scudéry* du 8 novembre 1660.)

dites « comiques », « satiriques » ou « plaisantes », voire épisodiquement dans certains romans héroïques ou épiques. Mais il n'y occupe jamais le devant de la scène. C'est un personnage accessoire, dépourvu d'individualité propre, qui n'a d'autre fonction que d'ajouter au décor une note de pittoresque. Les bergers de l'*Astrée* n'ont garde de se confondre avec les vrais « rustiques », qui sont bergers « pour n'avoir de quoi vivre autrement »[8]. Ainsi, quoique le roman ne soit pas sorti de la cuisse de Jupiter, comme le dit en souriant Jacques Laurent[9], il s'est singulièrement éloigné de ses sources, à l'époque dont nous parlons. Or, ces sources, les classes populaires ne les ont pratiquement jamais quittées, car elles les retrouvent à chaque génération nouvelle, à peine modernisées, dans le fonds inépuisable de la culture orale. Aux côtés de celle-ci, existe également une *lecture* populaire[10], celle du colportage, dont la *Bibliothèque bleue de Troyes,* née dans les premières années du XVII^e siècle, demeure à ce jour le témoignage le plus riche et le mieux connu[11].

Ces petites brochures, grossièrement imprimées sur un méchant papier et vendues pour un prix modique, étaient destinées à la lecture à haute voix au cours de la veillée. Les auteurs, presque toujours anonymes — c'étaient pour la plupart des ouvriers d'imprimerie — avaient à peine plus d'instruction que leurs lecteurs. Ils se contentaient le plus souvent de puiser leurs histoires dans le fonds déjà existant de l'éditeur troyen ou dans la tradition orale de la région. Quant à la clientèle, elle se recrutait surtout dans les villes, mais aussi dans les villages où le colportage représentait à peu près la seule ouverture sur le monde extérieur. La partie proprement romanesque de cette

8. Voir notre article : « Céladon ou Jacques Bonhomme ? La vie rustique dans le roman français à l'époque des frères Le Nain », *Gazette des Beaux-Arts,* février 1979, p. 75-80.

9. Dans *Le Roman du roman.* Paris, Gallimard, 1978, p. 9.

10. On préférera parler ici de *lecture* plutôt que de *littérature,* à cause de l'ambiguïté de ce dernier mot, qui associe celui qui lit et celui qui écrit. La distinction s'impose plus qu'ailleurs en matière de culture populaire.

11. On lira sur ce point l'ouvrage de Robert Mandrou, *De la culture populaire aux XVII^e et XVIII^e siècles,* Paris, Stock, 1964.

此为试读,需要完整PDF请访问: www.ertongbook.com